



République française

Département de la Lozère

## COMMUNE NOUVELLE LACHAMP RIBENNES

Séance du 16 mars 2023

Membres en exercice :

15

Date de la convocation: 09/03/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le seize mars l'assemblée régulièrement convoquée à 19 heures 30, s'est réunie sous la présidence de Madame Nathalie BONNAL*

Présents : 14

Votants: 14

Pour: 14

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents** : Nathalie BONNAL, Gilles PASCAL, Alain RAYNALDY, Floriane GACHON, Marianne MOULIN, Sébastien RAYNAL, Céline HÉLIAS, Christelle SUDRE, Bruno PIC, Benoît COURANT, Luc GODÉRIAUX-LEDRU, Jeanne VANOVERMEIRE, Patrice BRINGER, Sébastien JACQUES

**Représentés** :

**Excusés** : Alain COMPEYRON

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Gilles PASCAL

### Objet: Rénovation de la cantine de l'école publique - Demande de subvention au titre du fonds vert - 2023\_04

La commune de Lachamp-Ribennes souhaite engager une opération de rénovation de la cantine de l'école publique. Ces locaux se trouvant également dans le bâtiment abritant une ancienne auberge, l'objectif poursuivi serait en effet de maintenir un service de restauration scolaire mais aussi pour la population et le public.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune envisage de déposer une demande d'aide financière auprès du fonds vert.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL - prévisionnel					
CHARGES		PRODUITS			
311 011,05 €		311 011,05 €		taux	
<b>TRAVAUX</b>	<b>250 444,39 €</b>	<b>Aides publiques</b>	<b>248 808,84 €</b>	80%	
Lot 1 Désamiantage	10 000,00 €	Etat DSIL	136 755,98 €	44%	obtenu
Lot 2 GO Maçonnerie VRD	60 415,95 €	Fonds vert	57 351 €	18%	sollicité
Lot 3 Charpente bois et métallique	46 645,94 €	Département	54 702 €	18%	obtenu
Lot 4 Menuiseries extérieures aluminium	9 240,29 €				
Lot 5 Menuiseries intérieures	3 334,10 €				
Lot 6 Doublage - cloisons sèches - plafond	25 894,79 €				
Lot 8 Carrelage - Faïences	5 598,09 €				
Lot 9 Plafonds démontables	2 687,15 €				
Lot 10 Sols souples	2 600,44 €				
Lot 11 Enduits extérieurs	6 294,77 €				
Lot 12 Peinture - Nettoyage	1 904,89 €				
Lot 13 Chauffage - sanitaire - ventilation	28 883,38 €				
Lot 14 Courants forts et faibles	24 105,73 €				
Lot 15 Cuisine	22 838,87 €				
<b>HONORAIRES</b>	<b>60 566,66 €</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>62 202 €</b>	20%	
MOE	60 566,66 €	Lachamp Ribennes	62 202 €		

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE le projet de rénovation de la cantine scolaire pour un montant de 311 011,05 € HT, ainsi que les modalités de financement,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Nathalie BONNAL



Le secrétaire de séance,  
Gilles PASCAL

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <u>20 / 03 / 20 23</u> et publié ou notifié le <u>20 / 03 / 20 23</u>
--

